

## Communiqué de presse

Réunions d'information SAGE Isle Dronne  
Printemps 2010

Les cours d'eau du bassin versant de l'Isle et de la Dronne sont des milieux importants écologiquement et socialement ; ils constituent des supports essentiels du développement économique et permettent l'exercice de très nombreux usages : alimentation en eau potable, navigation, irrigation, loisirs nautiques. Pour que tous ces usages puissent perdurer, voire se développer, il est indispensable que ces milieux aquatiques, ces cours d'eau petits et grands, soient maintenus dans le meilleur état possible. Tout nous y incite, le bon sens comme la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) ou encore le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

C'est pourquoi l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne EPIDOR, présidé par Bernard CAZEAU, sénateur de la Dordogne, a engagé avec les services de l'Etat, la mise en œuvre d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Ce schéma sera élaboré par une Commission Locale de l'Eau regroupant élus, administration et usagers ; à charge pour eux d'identifier les problèmes actuels rencontrés sur et autour de ces cours d'eau, d'imaginer les solutions susceptibles de régler ces problèmes et surtout d'imaginer et de définir l'avenir des cours d'eau de ce bassin : que voulons-nous faire avec ces cours d'eau ? Quels services doivent-ils rendre demain aux populations riveraines ?

Aujourd'hui, bon nombre de cours d'eau du bassin versant souffrent : sécheresse, diminution de la biodiversité, présence de nombreux seuils, dégradation des paysages. Rien de tout cela n'est irréversible, dès lors que les solutions les plus pertinentes seront rapidement mises en œuvre. C'est bien là l'objet du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux que de définir ces règles qui permettront, dans l'avenir, de gérer au mieux les cours d'eau de ce bassin. L'objectif prioritaire du SAGE, au-delà du règlement des problèmes actuels, est surtout d'anticiper les problèmes de demain et de bâtir, au bénéfice des populations riveraines, un avenir serein pour nos rivières

EPIDOR organise sous la présidence d'élus du territoire, quatre réunions réparties sur l'ensemble du bassin, à destination des élus et usagers du territoire. Ces réunions visent à informer les participants de l'état d'avancement du dossier, à recueillir leurs observations et à répondre à leurs interrogations.

Les exposés successifs des élus présidant les réunions, de Mélanie OZENNE, chargée de mission à EPIDOR et de Mr GOURSOLLE, représentant la direction des territoires servent de base au débat.

- **27 AVRIL à Saint Victor (24) sous la présidence de Monsieur Jeannik NADAL**, Maire de Saint Victor et Conseiller général du canton de Montagnier,
- **3 mai à Saint Germain du Salembre (24) sous la présidence de Monsieur Pascal DEGUILHEM**, Conseiller général du Canton de Neuvic sur Isle et Député de la Dordogne
- **6 mai à Saint Yrieix la Perche (87) sous la présidence de Monsieur Daniel BOISSERIE**, Maire de Saint Yrieix la Perche et Député de la Haute-Vienne
- **21 mai à Saint Denis de Pile (33) sous la présidence de Monsieur Alain MAROIS**, Maire de Saint Denis de Pile et Conseiller général du canton de Guîtres